

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CONCOURS NATIONAL DE PRATICIEN HOSPITALIER Session 2024

Le Centre National de Gestion informe de l'ouverture des inscriptions aux Concours National de Praticien Hospitalier du **jeudi 3 octobre 2024 au jeudi 24 octobre (17 heures – heure de Paris)**

Les inscriptions s'effectuent par voie dématérialisée sur une plateforme dédiée. Les modalités d'accès à cette plateforme sont précisées dans l'arrêté d'ouverture du concours. (arrêté du 30 septembre 2024 portant ouverture du concours national de praticien hospitalier des établissements publics de santé – session 2024).

Je précise que vous avez la possibilité de passer l'oral en visio dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé de Martinique, en cochant « OUI » à la case « Demande d'aménagement » (pas de justificatif à fournir)

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site du Centre National de Gestion (**rubrique concours médicaux – concours CNPH**)